

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 17 Décembre 2013, la mise à jour annuelle 2012 du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie de Dyar Al Mansour.

**Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :**

- Plafond du programme d'émission : 700.000.000 DH ;
- Valeur nominale unitaire : 100.000 DH ;
- Maturité : de 10 jours à 12 mois ;
- Taux d'intérêt : Déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché ;
- Organisme responsable du placement : CDG Capital.

Le dossier d'information visé par le CDVM est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public :
  - au siège social de Dyar Al Mansour : 42 Avenue Al Alaouiyne, Rabat ;
  - au siège social de CDG Capital : Place Moulay El Hassan – BP 408, Rabat
- Disponible sur le site du CDVM : [www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)

**Contact CDVM :**

Tél. : 05 37 68 89 71

E-mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/038/2013

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières